



Article scientifique

Article

2007

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

## La construction sociale du « problème » intergénérationnel

---

Hummel, Cornelia; Hugentobler Clerc, Valérie

### How to cite

HUMMEL, Cornelia, HUGENTOBLER CLERC, Valérie. La construction sociale du «&nbsp;problème&nbsp;» intergénérationnel. In: *Gérontologie et société*, 2007, vol. 123, n° 4, p. 71. doi: 10.3917/gs.123.0071

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:42042>

Publication DOI: [10.3917/gs.123.0071](https://doi.org/10.3917/gs.123.0071)



# LA CONSTRUCTION SOCIALE DU « PROBLÈME » INTERGÉNÉRATIONNEL

*Considérations préliminaires sur une nouvelle problématique*

**CORNELIA HUMMEL & VALÉRIE HUGENTOBLER**

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
UNIVERSITÉ DE GENÈVE

*Cet article interroge l'engouement actuel pour la question intergénérationnelle dans l'espace public. A travers le foisonnement de discours et de pratiques se rapportant à cette question, on assiste à une problématisation des relations entre générations sous une forme inédite. En effet, « le problème intergénérationnel » se présente par le biais de sa résolution, autrement dit par le biais de la promotion de l'action intergénérationnelle conçue comme « remède » à la possible rupture du lien entre les âges dans une société confrontée au vieillissement de la population.*

SOCIAL CONSTRUCTION OF INTERGENERATIONAL "PROBLEMS"  
The article questions the present craze for intergenerational topics within public space. Through the profusion of narrative and practice concerning the issue, the problems of intergenerational relations appear in a new light. The "intergenerational problem" is seen through its solution. In other words through promoting intergenerational action as a "remedy" against a possible breakdown of relations between the ages in a society which is faced with an ageing population.

Cet article, essentiellement théorique, pose les préliminaires d'une recherche en cours menée par les auteures: « La construction sociale de la question intergénérationnelle. Acteurs, champs, discours » (Fonds national suisse de la recherche scientifique, 2007-2009).

*« La première difficulté rencontrée par le sociologue tient au fait qu'il se trouve devant des représentations préétablies de son objet d'étude qui induisent la manière de l'appréhender et, par là, de le construire et de le concevoir (...). Parmi ces représentations, celles qui apparaissent sous la forme d'un "problème social" constituent peut-être l'un des obstacles les plus difficiles à surmonter. Les "problèmes sociaux" sont, en effet, institués dans tous les instruments qui participent à la formation de la vision ordinaire du monde social, qu'il s'agisse des organismes et des réglementations visant à les résoudre ou des catégories de perception ou de pensée qui leur correspondent. Cela est si vrai qu'une des particularités des problèmes sociaux est qu'ils s'incarnent généralement de façon très réaliste dans des "populations" dont il s'agit de résoudre les "problèmes" » (Lenoir, 1999 : 54-55).*

## **LA QUESTION DES GÉNÉRATIONS DANS LE CHAMP SCIENTIFIQUE : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET PROBLÈMES DE DÉFINITION**

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les écrits sur les générations portent sur le rôle joué par les générations dans les processus de changements sociaux. La question des générations est posée dans un cadre dynamique et on s'intéresse à la succession, ou au mouvement des générations (Mannheim, 1990). Le contexte des années 1970 – mutations économiques et démographiques – introduit un changement dans la façon de poser la question des générations : il ne s'agit plus tant de réfléchir à la succession qu'à la co-existence des générations. Dans les sociétés européennes et nord-américaines, trois voire quatre générations<sup>1</sup> se côtoient, au sein des familles et de l'espace social. Les effets de l'allongement de la vie et de la baisse de la natalité ainsi que la fin des Trente Glorieuses reposent le problème de la répartition des ressources, problème que l'on pensait résolu avec le tandem de plein-emploi/sécurité sociale de l'après-guerre. Toutefois, les inquiétudes se déplacent des luttes entre possédants et ouvriers (lutte des classes) sur les luttes possibles entre jeunes et vieux. On se préoccupe du devenir du « contrat entre les générations » (système des retraites), on s'alarme de la perte des solidarités entre générations au sein des familles, on voit poindre un conflit des âges, voire une guerre des générations. Formalisé dans le cadre d'un questionnaire relatif aux mouvements de l'histoire, le concept de génération se trouve objectivé et appréhendé comme un potentiel pro-

1. Si l'on prend un intervalle de 25 ans entre chaque génération par analogie avec la génération généalogique.

---

blème social. Les sociologues se saisissent de ce nouvel objet et les années 1980-1990 sont marquées par la production de nombreux travaux consacrés aux relations entre générations (ou relations intergénérationnelles – cet adjectif s'imposant progressivement dans les années 1990).

Les écrits de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle se concentrent sur deux axes, qui peuvent se croiser dans certains travaux (Attias-Donfut, 1995 ; Kuenemund 2002). Le premier axe est constitué par les relations intergénérationnelles au sein de la parenté, le second par les enjeux sociaux problématisés en termes de générations (sécurité sociale, emploi). La recherche sociologique porte ainsi son intérêt sur les générations « généalogiques » (ou familiales), ainsi que sur les générations « socio-historiques », sur leurs affinités et leurs désaccords, leurs intérêts communs ou divergents. Les travaux qui abordent les générations dans leur dimension pédagogique (transmission des savoirs) sont plus rares.

Sans proposer une revue exhaustive de la littérature sur les relations entre générations, nous mentionnerons des travaux dans les domaines suivants<sup>2</sup> :

- Les relations entre générations au sein de la famille. De nombreuses études s'intéressent aux liens et aux solidarités entre les générations familiales, contredisant la disparition annoncée des solidarités et documentant la réalité des échanges et leur contenu (Roussel, 1977 ; Pitrou, 1992 ; Coenen-Huther, Kellerhals & Von Allmen, 1994), ainsi que l'ambivalence qui sous-tend ces relations (Lüscher & Liegle, 2003). On mentionnera aussi les travaux sur la « génération sandwich » : génération constituée de personnes, souvent des femmes, qui se trouvent dans la génération médiane de la vie – entre 40 et 60 ans environ – et qui doivent prendre soin à la fois de la jeune génération (enfants) et de la génération aînée (parents âgés) (Rosenthal & Lesemann, 1997 ; Perrig-Chiello & Höpflinger 2001). La majorité des travaux dans le domaine familial portent sur la solidarité entre parents (âgés) et enfants (adultes), mais on ne manquera pas de relever un intérêt récent pour la grandparentalité (Attias-Donfut & Segalen, 1998 ; Wilk, 1999 ; Höpflinger, Hummel, Hugentobler, 2006).

- Les transferts entre générations sont étudiés dans des travaux portant sur les échanges de biens (dons d'objets, dons monétaires,

2. La littérature mentionnée ici privilégie à la fois les références dites classiques et les références suisses.

héritages) et services entre générations d'une même famille. Ceux-ci démontrent que ces transferts restent actuellement très importants et que la circulation intergénérationnelle est à double-sens (ascendante et descendante ; Masson, 1995 ; Kohli 1997 ; Bauer, Stutz & Schmugge, 2007) tout en soulignant que les transferts au sein de la famille peuvent être source d'inégalités sociales (Szydluk, 2004).

● Le système de sécurité sociale est également interrogé en termes de générations. Avec une prévoyance vieillesse qui repose en partie sur la solidarité intergénérationnelle (système de répartition pour le versement des pensions), la pérennité du « contrat » intergénérationnel suscite un vaste débat (Dallinger, 2001 ; Lefebvre, 2001 ; Fux, 2003). Depuis quelques années l'Union européenne et la Suisse ont également eu recours au « bilan intergénérationnel » (Elias, 2001) ; cet instrument, mis au point aux États-Unis (Marschall, Lomax Cook & Gard Marschall, 1993), vise à réaliser un inventaire des droits et obligations que les générations ont vis-à-vis des générations suivantes et à établir un bilan chiffré en matière de politique sociale et budgétaire. La reformulation de la question intergénérationnelle en termes d'équité intergénérationnelle (Masson, 2000, 2002 ; Bäcker, 2005) ou de responsabilité générationnelle (Chauvel, 2007) réactualise le débat famille *versus* État.

● Le marché du travail et les politiques de l'emploi ne sont pas exclus d'une réflexion en termes générationnels (Gaullier, 2003 ; Guillemard 2003, 2006). La diminution de la population active en raison du vieillissement démographique, le renouvellement des générations dans les entreprises, le « Generationenmix » (Clemens, Hoepflinger & Winkler, 2005) constituent de nouvelles problématiques de recherche. Les changements démographiques sont considérés comme des nouveaux défis pour l'économie et de nombreux travaux tentent également d'y apporter des solutions et de proposer des mesures (Walker, 1997 ; OCDE, 2000).

Le recensement d'un quart de siècle d'écrits sur les générations (Letang, 1995) laisse apparaître le foisonnement de définitions et d'usages qui sont fait des termes « intergénérationnel » et « générations ». Au sein des domaines présentés plus haut, ces termes ne font pas l'objet d'un consensus, et de nombreux sous-ensembles ou croisements définitionnels émaillent la littérature (francophone, germanophone, anglo-saxonne). Gaullier (1998) constate ainsi

---

que l'idée de génération est un « concept mou » tour à tour utilisé comme synonyme de cohorte, comme équivalent à « classe d'âge » ou pour expliquer indifféremment des effets d'âge, de période ou de cohorte. De plus, la notion de génération jette souvent un voile généralisant sur des effets liés à des distinctions de genre, à des appartenances sociales différenciées, à des situations socio-économiques contrastées. Attias-Donfut (1988) note aussi une certaine confusion dans les usages des termes « générations » et « âges ». Il s'agit, pour l'auteur, de distinguer les notions désignant un ensemble de personnes apparentées à une génération (cohorte, classe d'âge, groupe d'âge) et celles qui se réfèrent à un intervalle de temps qui sont apparentés à l'âge (phase de vie, échelon d'âge, périodisation).

Le flottement définitionnel observé dans le champ scientifique devient confusion définitionnelle lors du transfert hors du champ scientifique. A la fois étendard politique et fondement d'une intervention sociale, des expressions telles que « relations / rapports entre les générations », « relations intergénérationnelles », « contrat / pacte intergénérationnel », « solidarités », « conflit / guerre des générations » sont maniées avec conviction dans les champs politique et de l'action sociale ainsi que dans le domaine des « actions citoyennes » (groupes d'intérêts, associations), considérées comme autant d'évidences sur lesquelles se fondent les discours et les interventions. La rhétorique des générations (Lüscher & Liegle, 2003) qui se constitue durant les années 1990 dans des pays tels que la France, l'Allemagne et la Suisse fait un usage indifférencié du terme « génération », en entremêlant à la fois les niveaux sociologiques, politiques et psychologiques et les définitions en usage dans le champ scientifique (génération familiale, génération socio-historique, catégorie d'âge, position dans le parcours de vie).

## **LA TRADUCTION DANS LE CHAMP POLITIQUE : DES GÉNÉRATIONS À L'INTERGÉNÉRATIONNEL**

La préoccupation, voire l'inquiétude face à la qualité des relations entre les générations, largement relayée par les médias, connaît une accélération substantielle. Les déclarations d'intentions pour un renforcement et un soutien à ces relations se multiplient, et la question des générations est présentée comme un enjeu majeur pour le XXI<sup>e</sup> siècle. L'Année internationale de la personne âgée (1999, « Vers une société pour tous les âges »), dont le contenu est

orienté sur les relations entre générations, constitue un puissant amplificateur international de la problématisation de relations entre générations.

En France, le Plan national « Bien vieillir » est lancé en 2003 par le Ministère en charge des personnes âgées. Un des axes de ce plan se concentre sur la consolidation des liens intergénérationnels, en établissant un parallèle entre la cohésion sociale et la solidarité entre les générations. Le Plan « Bien vieillir » est réactualisé en 2007 (sous l'égide du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité), et l'axe relatif aux relations entre les générations est renommé « Promouvoir la solidarité entre les générations : l'inter-génération et le vivre ensemble, creuset du "bien vieillir" ». On notera que les plans successifs « Bien vieillir », bien que maniant la rhétorique des générations, s'adressent surtout à une catégorie d'âge ( les personnes âgées). La population concernée s'élargit et le contexte de référence change en 2006, lors de la « Conférence nationale de la famille » : « Le Premier Ministre a souhaité que la conférence de la Famille 2006 soit l'occasion d'une réflexion sur un thème essentiel pour la famille, mais aussi pour la société tout entière : le lien entre les générations ». Les premiers paragraphes du rapport posent à la fois un diagnostic sans appel, « les liens entre générations se distendent », et l'enjeu qui s'y rattache, « la solidarité entre générations est donc bien un des enjeux essentiels pour notre société »<sup>3</sup>.

3. [http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_conf\\_famille2006-2.pdf](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/dp_conf_famille2006-2.pdf)

En Allemagne, le « Dialogue des générations » est une des priorités, depuis 1997, du Ministère de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse. L'encouragement au « Dialogue des générations », mis en œuvre par le biais d'un « bureau de projets »<sup>4</sup> supervisant et coordonnant des initiatives intergénérationnelles, est fondé sur le postulat suivant : « la participation sociale des aînés tout comme l'avenir de la jeune génération dépendent d'une relation solidaire entre les générations »<sup>5</sup>.

4. <http://www.generationendialog.de>

5. <http://www.bmfsfj.de/bmfsfj/generator/Politikbereiche/aellere-menschen,did=5854.html>  
Notre traduction.

En Suisse, la décision du Conseil fédéral en août 2000 de lancer le Programme national de recherche 52 (« L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation »), mis sur pied par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique, est révélatrice de l'importance et de la place accordée à cette thématique de la question intergénérationnelle dans le paysage politique suisse. En 2005 le Département fédéral de l'Intérieur s'est

---

également emparé de cette thématique, en décidant d'étendre sa réflexion à l'approche intergénérationnelle avec la création d'un nouveau domaine d'activité, « Famille, générations et société », au sein de l'Office fédéral des assurances sociales. L'intérêt de cette instance gouvernementale pour les relations intergénérationnelles dépasse la question des assurances sociales, et le projet d'étudier les relations intergénérationnelles « au sein de la famille et dans la société » puise sa légitimité dans le caractère englobant de la question des générations : « dans le contexte de la politique sociale en général, certains sujets prennent une envergure qui va au-delà des assurances sociales à proprement parler »<sup>6</sup>.

6. <http://www.bsv.admin.ch/themen/gesellschaft/index.html?lang=fr>.

Un premier examen des arguments avancés dans le champ politique pour légitimer l'enjeu intergénérationnel permet d'identifier quatre catégories de mutations affectant les relations entre générations :

- les mutations démographiques : allongement de l'espérance de vie, vieillissement de la population ;
- les mutations sociales : mobilité géographique, affaiblissement des liens communautaires, individualisation, transformation de la famille ;
- les mutations économiques et politiques : croissance ralentie, recul de l'Etat social, problèmes de financement des systèmes de retraite, difficulté d'insertion des jeunes (travail, logement), changements dans le monde du travail, baisse de la participation citoyenne et de la vie associative ;
- les mutations de styles de vie : fracture technologique, fracture de style de vie.

On notera que ces arguments sont à la fois englobants (la société toute entière est lue en termes de changements) et sélectifs (le vieillissement de la population, par exemple, est associé à l'allongement de l'espérance de vie, mais il n'est pas fait mention de la baisse de la natalité).

Le repérage, au niveau politique, d'un enjeu intergénérationnel est couplé avec la reconnaissance d'une nécessité d'action. Cette nécessité d'agir est formulée avec vigueur et enthousiasme par les professionnels du champ de l'action sociale. La rencontre entre la rhétorique des générations et l'action de terrain prônée par les professionnels issus des milieux gérontologiques donne alors naissance à une forme inédite d'intervention sociale : l'intergénération.

### LES ARGUMENTS DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL

« L'allongement de l'espérance de vie permet aujourd'hui de voir cohabiter quatre générations. Chaque année, les Français gagnent un trimestre d'espérance de vie. Cet accroissement de la longévité est une révolution : les plus de soixante ans vont doubler d'ici 2050. Demain, cinq générations pourront sans doute se côtoyer. La solidarité entre générations est donc bien un des enjeux essentiels pour notre société. Mais un écart se creuse entre les générations et l'on voit se développer un sentiment d'inégalité. La cellule familiale se transforme, les liens entre générations se distendent. Des jeunes peinent à entrer sur le marché du travail, à acquérir un logement, à s'insérer dans la société et restent plus longtemps au domicile familial ; à l'inverse, des personnes âgées se retrouvent isolées ou sont touchées par la dépendance. Pourtant, le lien intergénérationnel reste déterminant dans la cohésion de la société : facteur de solidarité, il contribue au dynamisme économique et social du pays ».

*Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, Conférence nationale de la famille 2006, rapport, page 2.*

« La croissance démographique est en régression. Prochainement de plus en plus de personnes âgées et de personnes récemment pensionnées vivront ensemble avec un nombre inférieur de jeunes. Les démographes prévoient la diminution du nombre des jeunes. Dans une quinzaine d'années, pour chaque adolescent de moins de 20 ans, il y aura 6 adultes, parmi lesquels la moitié aura plus de 60 ans. Le développement démographique est une "révolution à pas de loup" (Hans-Ulrich Klose). Notre société vit une mutation dynamique. D'un côté individualisation, mobilité, progrès technique et un monde professionnel changeant, et de l'autre, la dissolution du voisinage, du milieu social et divergence de la vie quotidienne des jeunes et des personnes âgées. Les effets et conséquences de ces développements sont discutés de manière intense depuis quelque temps. La prophétie d'une désolidarisation et d'une "guerre des générations" (Reimer Gronemeyer) s'oppose à l'espérance, à la promotion visant de nouvelles formes sociales et d'engagements civiques : une communauté de solidarité des générations comme perspective d'avenir ».

*Dialog der Generationen, sous l'égide du Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, présentation sur le site internet, français.<sup>7</sup>*

« La société d'aujourd'hui connaît des transformations démographiques, sociales et culturelles qui se traduisent par de multiples besoins d'adaptation et de réaménagement. Il s'agit de suivre de près et de documenter ces transformations et leurs conséquences pour la sécurité sociale.

L'évolution en cours modifie aussi durablement les relations intergénérationnelles. Or, ces relations constituent un ciment social, elles marquent fortement la sécurité sociale qui, parallèlement, les imprime du sceau des mesures sociales. C'est pourquoi il convient d'analyser plus précisément les interactions qui les caractérisent et d'en tenir compte lorsqu'on prévoit de réorienter ou de créer des mesures de politique sociale ».

*Confédération suisse, Département fédéral de l'intérieur, Office fédéral des assurances sociales, présentation du domaine « société et générations » sur le site internet, français.*

7. <http://www.generationendialog.de/vorstellung.php?id=23>

---

## LE PASSAGE À L'ACTION: DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL À L'INTERGÉNÉRATION

Dès le milieu des années 1990, on observe un engouement tout particulier pour les initiatives en faveur des relations intergénérationnelles, en particulier dans les milieux gérontologiques (institutionnels ou associatifs). Les appellations fleurissent, par exemple Accordages (F), Mix'âges (F), Relais intergénérationnels (CH), Intergeneration.ch (CH), Entr'Age (B), Assembl'âges (B), Projektbüro Dialog der Generationen (D), regroupant des projets qui affichent comme objectif commun des actions de solidarité entre les générations, tout en redonnant « une place à la personne âgée » (Nibona, 2000). Les projets et leurs porteurs s'organisent en réseaux, mettent sur pied des rencontres thématiques (Académie d'été, conférences, etc.) et se dotent de textes fédérateurs sous forme de charte ou de pacte (Everaerts, 2000).

En Suisse, en 2002, les associations faitières suisses des jeunes et des aînés signent un pacte entre générations. Ce pacte associe la Fédération des associations de retraités et de l'entraide suisse (FARES)<sup>8</sup> et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) souligne la réciprocité dans les relations entre générations (chaque génération a des droits mais aussi des devoirs). Dans le sillage de ce pacte, on assiste au développement d'une multitude d'actions, de projets, d'initiatives ayant pour objectif de stimuler, voire d'organiser les relations entre les générations. Dès 2003, un de ces réseaux est formalisé au niveau européen dans le cadre d'un partenariat d'apprentissage intergénérationnel intitulé NIGEL (Network for intergenerational learning). Réunissant des acteurs engagés dans des projets intergénérationnels, le réseau NIGEL s'intéresse à la dimension didactique de l'intergénération et travaille sur les modes d'application de l'intergénération dans divers contextes d'apprentissage<sup>9</sup>.

8. La FARES regroupe 27 organisations réparties dans tout le pays.

9. <http://www.intergeneration.net>

Les écrits – peu nombreux pour l'heure – sur l'intergénération reprennent le postulat du risque des générations à l'œuvre dans le champ politique, tout en contribuant à le transformer en fait établi. Auteur du premier guide méthodologique de l'intergénération (commandé par le Ministère français délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille), Mohammed Malki pose l'équation entre le risque de conflit entre les générations et l'encouragement des initiatives

intergénérationnelles de la façon suivante : « Dans une société confrontée à la longévité et au risque de rupture entre les âges, tisser des liens entre générations reste un facteur essentiel de solidarité et de cohésion sociale » (2005 : V<sup>e</sup> de couverture). Richard Vercauteren, dans son ouvrage au titre éloquent « L'intergénération. Une culture pour rompre avec les inégalités », pose le même type de constat argumentant que « la rapidité des changements technologiques et une certaine accélération de l'histoire ont donné à chaque génération une spécificité particulière, et des modes de vie ou des références collectives qui ont amplifié le processus de différenciation générationnelle » (2001 : 17). La mission conférée à l'intergénération va donc au-delà de ce que Vercauteren nomme « un gadget d'animation sociale » (consistant à distraire des résidents de maisons de retraite en invitant les enfants d'une crèche pour le goûter – exemple emblématique des premières initiatives intergénérationnelles), et vise à créer du lien social afin de préserver – ou plutôt renforcer – la cohésion sociale.

La croissance exponentielle de projets intergénérationnels au cours de la dernière décennie ainsi que la permanence du postulat d'un risque social lié aux générations soulève un questionnement d'ordre sociologique. Dans le passage d'un questionnement sur les relations intergénérationnelles à un discours sur l'« intergénération » ; de l'usage d'un adjectif – intergénérationnel – permettant de caractériser les relations intra- ou extrafamiliales à celui d'un substantif – intergénération – regroupant un ensemble de pratiques et de discours, il semble manquer un chaînon : la mise à l'épreuve du postulat du risque lié aux générations, ou, pour le dire autrement, du « problème » intergénérationnel.

L'intergénération porte les habits d'un remède social visant à résoudre un problème social – que celui-ci soit potentiel ou déjà constitué. La fonction de l'intergénération serait d'enrayer un mécanisme d'éclatement ou de délitement social, en y opposant un mécanisme d'intégration : les générations se côtoient dans les difficultés (exclusion du monde du travail aux deux âges extrêmes de la vie) et, idéalement, finissent par s'entraider dans une recherche d'insertion pour les jeunes et d'utilité sociale pour les aînés. Selon cette conception, l'intergénération désigne non plus un conflit potentiel (le conflit des générations) mais une recherche d'entente qui sublime les « effets de générations ».

---

Les ouvrages de Vercauteren (2001) et Malki (2005) marquent une étape significative dans le développement de l'intergénération dans le sens d'une reconnaissance par le champ scientifique d'un ensemble de pratiques et discours plongeant leurs racines dans le champ de l'action sociale. Pourtant, cette aspiration à la caution scientifique ne va pas de pair avec une explicitation du fondement sur lequel repose l'intergénération : la coexistence des générations ne va pas (plus) de soi. Les auteurs insistent sur les changements auxquels nos sociétés font face, en convoquant le passé ou la nature, mais restent silencieux sur le contenu du changement. Vercauteren souligne ainsi le caractère « naturel » de l'intergénération, tout en suggérant que nos sociétés n'en permettent plus l'exercice spontané et nécessitent la mise en place de dispositifs d'incitation: « dans un certain sens, l'intergénération existe à l'état naturel, dans toutes les sociétés humaines, et chacun d'entre nous fait de l'intergénération sans le savoir, dès l'instant où il est inséré dans des relations d'échange avec des partenaires qui n'appartiennent pas uniquement à sa génération. (...) Si le concept d'intergénération a été défini, c'est qu'un manque a été repéré<sup>10</sup> et qu'il est ainsi tenté d'y remédier (...) en mettant en place des actions qui n'auraient pas spontanément existé » (2001 : 23). Le repérage sur lequel repose la rhétorique des générations (ou de l'intergénération) est, selon nous, au cœur de la problématisation des relations intergénérationnelles. Quels manques ont été repérés? Par qui? Dans quel espace-temps et en comparaison avec quelle situation de référence? Le silence entourant ces questions nous incitent à poser l'hypothèse d'une construction sociale du problème intergénérationnel, processus dans lequel le problème est constitué en grande partie par le biais de l'élaboration de sa résolution.

10. Nous soulignons.

Le processus de construction sociale du problème intergénérationnel reste encore à étudier avec précision. Une des pistes consiste à examiner les cadres de références de la rhétorique des générations, notamment l'axe social-familial. Une première approche non-systématique des sources disponibles nous indique que les mutations sociales sont majoritairement présentées comme une mise en péril des relations entre générations, ces dernières se déso-

11. La stratification générationnelle, conçue comme le produit de positions ou de destins socio-économiques différentiels, est à considérer comme un développement spécifique et historiquement situé du concept de stratification par âge proposé par Matilda Riley (1972).

12. Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, Conférence nationale de la famille 2006, rapport, page 2.

lidarisant et évoluant dans le sens de la concurrence. Dans cette perspective, les générations se voient associées à des catégories sociales en lutte pour des positions sociales et les ressources qui y sont attachées. Les débats sur les inégalités intergénérationnelles ont ainsi généré le concept de stratification générationnelle, par analogie avec le concept de stratification sociale<sup>11</sup>. Le référentiel familial sous-tend les discours sur la solidarité entre les générations, que ceux-ci portent sur des relations intrafamiliales (sollicitude, entraide familiale entre parents et enfants ou entre grands-parents et petits-enfants) ou extrafamiliales (relations entre jeunes et aînés « comme si » ils faisaient partie d'une même famille). La référence à la famille comme lieu « naturel » des solidarités est illustrée par l'affirmation de la nécessité de « recréer ou consolider les solidarités entre générations, sur le modèle des solidarités familiales »<sup>12</sup> lors de la Conférence nationale de la famille (2006) en France. On peut formuler l'hypothèse que la rhétorique des générations (et, par extension, la rhétorique de l'intergénération) repose sur une opposition naturalisée entre relations sociales et relations familiales (la société comme lieu de concurrence, la famille comme lieu de bienveillance), opposition en œuvre dans la construction sociale de l'idéal familial bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle (Segalen, 1986).

La place prise, dans l'espace public, par la résolution du problème intergénérationnel laisse également entrevoir la constitution d'une nouvelle catégorie professionnelle : les professionnels de l'intergénérationnel, issus de la rencontre entre options politiques et initiatives de terrain, légitimés et encouragés par les pouvoirs publics. Nous suggérons que nous assistons actuellement à un phénomène de professionnalisation de l'intergénération (apparition d'« agents de l'intergénération »), phénomène similaire à celui analysé par Rémi Lenoir dans le contexte de la construction sociale du « troisième âge » (Lenoir, 1979). La réponse sociale au « problème intergénérationnel » serait ainsi consubstantielle à l'autonomisation et la professionnalisation de la question intergénérationnelle sous la forme de l'intergénération ainsi qu'à la constitution d'un nouveau champ d'intervention sociale.

■

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ATTIAS-DONFUT C. (1988).** *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris : PUF.
- ATTIAS-DONFUT C. (Ed., 1995).** *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Paris : Nathan.
- ATTIAS-DONFUT C. & SEGALEN M. (1998).** *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris : Odile Jacob.
- BÄCKER G. (2005).** *Équité intergénérationnelle et assurance- vieillesse en Allemagne*, In : *Sécurité sociale CHSS*, n° 4.
- BAUERT, STUTZ H. & SCHMUGGE S. (2007).** *Erben in der Schweiz. Eine Familiensache mit volkswirtschaftlichen Folgen*. Zurich, Rüegger.
- CHAUVEL L. (2007).** *La solidarité générationnelle. Bonheur familialiste, passivité publique*. In : Paugam S. (Eds) *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris, PUF.
- CLEMENS W., HOEPFLINGER F. & WINKLER R. (EDS, 2005).** *Arbeit in späteren Lebensphasen Sackgassen, Perspektiven, Visionen*, Bern, Haupt.
- COENEN-HUTHER J., KELLERHALS J. & VON ALLMEN M. (1994).** *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, *Réalités Sociales*.
- DALLINGER U. (2001).** *Die Konstruktion des « guten » Generationenverhältnisses - Semantiken und Akzeptanzgrundlagen des Rentensystems*, in: Backes G., Clemens W., Schroeter K. (Eds), *Zur Konstruktion sozialer Ordnungen des Alter(n)s*, Opladen, Leske & Budrich : 119-141.
- ELIAS J. (2001).** *Notre politique sociale et budgétaire est-elle durable ? Un premier bilan intergénérationnel pour la Suisse*. *La Vie économique, Revue de politique économique*, 6-2001, Bern.
- EVERARTS G. (2000).** *Tours et alentours du concept d'intergénération*, in Vercauteren R. (Ed), *Des lieux et des modes de vie pour les personnes âgées*, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- FUX B. (2003).** *Generationenbeziehungen und ihre Bedeutung für die anstehenden Reformen des Sozialstaates*, *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft*, 28,2-4: 463-481.
- GAULLIER X. (1998).** *Âges mobiles et générations incertaines*, *Esprit*, 246, 5-44.
- GAULLIER X. (2003).** *Le temps des retraites. Les mutations de la société salariale*, Paris : Seuil, *La république des idées*.
- GUILLEMARD A.-M. (2003).** *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris : Armand Colin.
- GUILLEMARD A.-M. (2006).** *De l'emploi des seniors à la gestion des âges*, Paris, *La documentation Française*.
- HÖPFLINGER F., HUMMEL C. & HUGENTOBLE V. (2006).** *Kinder, Teenager und ihre Grosseltern - intergenerationale Beziehungen im Wandel*, Zürich, Seismo.
- KOHLI M. (1997).** *Beziehungen und Transfers zwischen den Generationen: Vom Staat zurück zur Familie?* In: Vaskovics L. (Ed), *Familienleitbilder und Familienrealitäten*, Opladen: Leske & Budrich : 278-288.
- KUENEMUND H. (2002).** *Sozialstaatliche Leistungen und Familienbeziehungen im Alter-Verdrängung oder Ergänzung?* In: Backes G., Clemens W. (Eds.), *Zukunft der Soziologie des Alter(n)s*, Opladen, Leske+ Budrich.
- LEFEBVRE S. (2001).** *Responsabilité et équité intergénérationnelles: débats actuels*, *Lien social et Politiques*, 46 : 141-149.
- LENOIR R. (1979).** *L'invention du troisième âge*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27.
- LENOIR R. (1999).** *Objet sociologique et problème social*, in: Champagne P., Lenoir R., Merlié D., Pinto L., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Bordas.
- LETANG O. (1995).** *Vingt-cinq ans d'écrits sur les relations entre les générations*, In: Pitaud P., Vercauteren R. (Eds), *L'intergénération en Europe: recherche et dynamisation de la cohésion sociale*, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- LÜSCHER K. & LIEGLE L. (2003).** *Generationenbeziehungen in Familie und Gesellschaft*, Konstanz, UVK.
- MALKI M. (2005).** *L'intergénération: une démarche de proximité. Guide méthodologique*, Paris, *La Documentation française*.

- MANNHEIM K. (1990).** *Le problème des générations*, Paris, Nathan.
- MARSHALL V.W., LOMAX COOK F. & GARD MARSHALL J. (1993).** *Conflict over Intergenerational Equity: Rhetoric and Reality in a Comparative Context*, in: Bengston V.L., Achenbaum W.A. (Eds), *The Changing Contract across Generations*, New York, De Gruyter.
- MASSON A. (2000).** *Équité ou solidarité intergénérationnelle?*, in *Encyclopédie de la protection sociale: quelle refondation? sous la direction de F. Charpentier*, Paris, Economica, p. 355-364.
- MASSON A. (2004).** *Économie du débat intergénérationnel: points de vue normatif, comptable, politique*, in *Age, générations et contrat social*, J. Véron, S. Pennec et J. Legaré (eds.), *Cahiers de l'Ined*, n° 153 (2004), p. 15-58.
- NIBONA M. (2000).** *Les associations intergénérationnelles. Au-delà du discours*, in: *L'Observatoire, Inégalités et solidarités intergénérationnelles*, Liège, *Revue d'action sociale et médico-sociale*, dossier n° 29: 89-91.
- OCDE (2000).** *Des réformes pour une société vieillissante*, <http://www.oecd.org>
- PERRIG-CHIELLO P. & HÖPFLINGER F. (2001).** *Zwischen den Generationen. Frauen und Männer im mittleren Lebensalter*, Zürich, Seismo.
- PITROU A. (1992).** *Les solidarités familiales*, Paris, Privat.
- ROSENTHAL C.J. & LESEMANN F. (1997).** *Les jeunes visages du vieillissement, Lien social et politiques*, n° 38.
- ROUSSEL L. (1977).** *La famille après le mariage des enfants*, PUF, 258 p.
- SEGALEN M. (1986).** *La révolution industrielle: du prolétaire au bourgeois*, in: Burguière André, Klapisch-Zuber Christiane, Segalen Martine, Zonabend Françoise (Eds), *Histoire de la famille*, tome 2, *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 375-412.
- SZYDLIK M. (2004).** *Inheritance and Inequality: Theoretical Reasoning and Empirical Evidence*, *European Sociological Review*, 20, 1: 31-45.
- VERCAUTEREN R., PREDAZZI M. & LORIAUX M. (2001).** *L'intergénération. Une culture pour rompre avec les inégalités*, Ramonville Saint-Agne, Erès. SOC.
- WALKER A. (1997).** *La lutte contre les barrières de l'âge dans l'emploi*, rapport européen de recherche, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes.
- WILK L. (1999).** *Grosseltern-Enkel-Beziehungen*, in: Bundesministerium für Umwelt (Ed.), *Jugend und Familie*, Wien, Oesterreichischer Familienbericht 1999, 253-262.